

La Nuit des Roys 2024 - Aménagement de la circulation

Pour sa 25ème édition, la randonnée vtt nocturne se déroulera le samedi 7 septembre à la Pagode de Chanteloup à Amboise.

Aménagement de la circulation et du stationnement :

Le 7 septembre, de 8h à minuit, le stationnement est interdit :

- o Avenue Émile Gounin
- o Rue Ville David (de la gare routière jusqu'à l'avenue Émile Gounin)
- o Rue Victor Hugo
- o Parking de la Tour Heurtault
- o Rue des Châtelliers
- o Quai du Général de Gaulle
- o Parking du marché (autour des halles et le long du parcours de la Loire à vélo)
- o Parking des bords de Loire.

Le 7 septembre de 20h45 à 23h, la circulation est interdite :

- o Rue des Sablonnières et route de Chenonceaux (dans le sens Sud-Nord)

Le 7 septembre de 20h45 à 23h30 la circulation est interdite :

- o Rue du Clos Lucé
- o Rue de la Malonnière
- o Rue Léonard Perrault
- o Rue Victor Hugo
- o Impasse du Moulin
- o Rue de la Tour
- o Place Michel Debré.

Référence arrêté municipal : [**24-AT-0177**](#)

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr